



PROJET « FCC » DU CERN PUBLICATION DU NOUVEAU RAPPORT DE NOÉ21

Communiqué de presse - Mardi 25 février 2025

L'association genevoise Noé21 publie aujourd'hui son étude de 45 pages (sans les références)

« Le CERN doit renoncer à son mégaprojet d'accélérateurs ».

Une étude indispensable

Le CERN publiera en mars son étude de faisabilité sur le projet d'accélérateur FCC. Aujourd'hui Noé21 publie sa propre étude de non-faisabilité. Cette publication (<https://tinyurl.com/fcc-non-merci-noe21-2025>) est une mise à jour complète de l'étude d'origine publiée en 2022 par Noé21. Réalisée sur les propres forces de l'association, c'est cette étude qui est à l'origine de la mise en question de ce projet FCC du CERN. Jusque-là, le CERN prévoyait de ne communiquer que lors de l'achèvement de son étude de faisabilité, annoncé pour mars 2025. Noé21 a organisé bien en amont une première conférence publique à l'attention des habitants en octobre 2023 à Annemasse, qui a fait salle comble. Depuis, une quinzaine de conférences de ce type - toutes dans des salles pleines - ont été organisées en France voisine par le collectif Co-CERNés France, à Choulex et Collonge-Bellerive par le collectif Co-CERNés Suisse. Noé21 présente les impacts lors de ces conférences, que la presse a couverts.

Un projet hors-sol

Le projet d'accélérateur géant FCC du CERN a été pensé en-dehors des priorités climatiques et énergétiques que les pays membres du Conseil du CERN eux-mêmes se sont données. De par sa taille et ses impacts, ce projet constitue une menace pour la transition énergétique, un encombrement aggravé du territoire en déblais de chantier et est devenu l'objet d'une confiscation des droits démocratiques des personnes du territoire impacté puisque l'essentiel du pouvoir de décision a été transféré sur demande des autorités cantonales, aux autorités fédérales.

***« Le CERN est aussi tenu de faire sa part dans la transition énergétique décidée par les autorités françaises et suisses, au moins en n'aggravant pas son empreinte énergétique et ses pertes de terres agricoles.
Faut-il encore le préciser ? Il ne s'agit pas d'une opposition au CERN ou à la science. Demander de renoncer à ce projet spécifique, d'ailleurs décrié par une partie des chercheurs, ce n'est pas s'opposer à la science, c'est demander que le CERN se développe, dans le respect des limites planétaires »***

Jean-Bernard Billeter, ingénieur EPFZ
membre du comité de noé21 et auteur de l'étude.

Accéder à l'étude « Le CERN doit renoncer à son mégaprojet d'accélérateurs » de Noé21 :
<https://tinyurl.com/fcc-non-merci-noe21-2025>

Documents (média, études, etc) sur le projet FCC : <https://www.noe21.org/cern-fcc>

Contacts noé21 : Jean-Bernard Billeter : 077 421 46 32
Philippe de Rougemont : 076 693 62 93

Noé21
Bureau: + 41 (0)22 329 51 36
Mobile: + 41 (0)76 693 62 93
www.noe21.org
27 rue des Gares / 1201 Genève / Suisse

Affiliations de l'association Noé21:

- Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, accréditée
- Bureau européen de l'environnement, membre
- Climate Action Network Europe, CAN-E, membre
- Alliance climatique suisse, membre
- Coordination régionale pour un aéroport respectueux de l'environnement, CARPE
- Conseil européen pour une économie énergétiquement efficace, eceee, membre

"Il est beaucoup trop tard et la situation est trop mauvaise pour être pessimiste"
Dee Hock